

**Esneux**

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la **COMMUNE D'ESNEUX** demeurant Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux.

Les terrains concernés sont situés entre Fontin et la Rue Grandfosse à 4130 Esneux et cadastré Division 1 Section C Domaine public.

La demande vise les travaux suivants : **Aménagement d'une liaison cyclo piétonne** et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts au Guide communal d'urbanisme en ce qui concerne le revêtement non conforme en zone inondable

La demande est visée à l'article R.IV.40-1, § 1er, 7.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **R.IV.40-1** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

L'enquête publique est ouverte le 02 septembre 2024 et clôturée le 1er octobre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-080 COMMUNE D'ESNEUX.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 1er octobre 2024 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.